

L'article de presse

Le journaliste écrit pour être lu et compris de tous ses lecteurs. Son premier souci doit être la **clarté**. Il doit aussi informer ses lecteurs le plus **justement** et le plus **honnêtement** possible.

1 Le journaliste recherche l'information :

Il dispose de différentes sources :

- **Les dépêches** : ce sont des textes courts envoyés par des journalistes qui sont sur le terrain dans le monde entier. Elles arrivent chaque jour directement sur un ordinateur du journal.
- Les autres médias : **télévision, radio, presse écrite**. Une sélection quotidienne est réalisée.
- **Internet**.
- Les **reportages sur le terrain**, dès que c'est possible, les **interviews**.

2- L'écriture :

Le rôle du journaliste est d'informer ses lecteurs. Un journaliste n'a pas le droit d'inventer. **Tout ce qu'il écrit ou dit doit être vrai, donc vérifié.**

Le journaliste doit répondre à six questions de base : **Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?**

3- L'article de journal :

- **Un titre** : il est fait pour **accrocher** le lecteur, et l'amener à lire en détail l'article. Lorsqu'un journaliste choisit un titre, il peut : utiliser **un titre informatif** (c'est-à-dire donner l'information principale, et le lecteur connaît ainsi le contenu de l'article) ; utiliser **un titre incitatif** (c'est-à-dire un titre qui va donner envie de comprendre de quoi on va parler et donc obliger le lecteur à parcourir l'article).
- **Un chapeau** (comme un résumé).
- **Le texte** : constitué de mots simples, de phrases courtes, il va à l'essentiel. La première partie répond aux questions qui ? Quoi ? Où ? Quand ? La deuxième partie aux questions comment ? Pourquoi ? La dernière partie explique le dénouement de la situation ou pose les questions encore non résolues.
- **Les intertitres** incitent le lecteur à lire l'ensemble de l'article en lui glissant quelques infos importantes. Ils le guident aussi et lui donnent des indices sur le contenu de l'article.
- **Éventuellement un encadré** qui donne des renseignements complémentaires d'ordre technique ou pratique.
- **Éventuellement, une photo** et sa légende.
- **Éventuellement, une carte ou une infographie** (une information sous forme de dessin).